

Projet Educatif Local

2010-2012



Communauté de Communes de Belle-Ile en Mer

Le Palais – Bangor – Sauzon – Locmaria

Une dynamique partagée

En 2002, une démarche participative rassemblant de nombreux acteurs éducatifs insulaires a permis l'élaboration d'un diagnostic et la signature du premier Contrat Educatif Local (CEL) entre l'Etat et la Communauté de Communes de Belle-Ile en Mer quelques années plus tard, en 2005.

En 2007, ce CEL est arrivé à son terme et la Communauté de Communes de Belle-Ile l'a réactivé en s'appuyant sur un Projet Educatif Local qu'elle a validé pour trois années.

En 2010, nous avons réalisé, lors de plusieurs réunions du Comité de Pilotage Enfance Jeunesse, un bilan collectif des actions préconisées dans le PEL 2007-2009. La majorité des actions prévues a vu le jour.

Parallèlement à ce bilan, les points à améliorer et les nouveaux besoins ont été identifiés de façon à adapter les prochains objectifs et à faire évoluer le PEL 2010-2012.

Une dimension sociale globale et intergénérationnelle

La mise en œuvre d'un projet global d'animation, prenant en compte les besoins et les attentes des jeunes bellilois, vise à développer la qualité de vie et le bien être à Belle-Ile, à renforcer et nourrir le lien social. Ce projet a donc une dimension sociale globale et intergénérationnelle.

Il est important de noter cependant que le PEL n'est pas l'unique reflet du dynamisme d'un territoire : il est juste un outil de mise en cohérence piloté par la collectivité, qui tente de rassembler et de faire agir en concertation les différents acteurs du territoire.

A travers le PEL, la collectivité s'engage et (s') investit dans une politique enfance jeunesse.

Les finalités de la politique enfance jeunesse de la CCBI ont été rediscutées lors des Comités de Pilotage Enfance Jeunesse auxquels participent des élu(e)s de chaque commune.

Pour le Projet Educatif Local 2010-2012, les finalités n'ont pas été modifiées.

Des orientations et des objectifs

A partir de ces finalités éducatives qui reflètent la philosophie, les orientations politiques de la Communauté de Communes, découlent des objectifs, nouveaux pour la plupart afin de répondre à de nouveaux besoins, de nouvelles demandes :

- 1) Pour l'égalité des chances et la réduction des inégalités économiques, sociales et culturelles.**
 - Soutenir les enfants et les adolescents, ainsi que leurs parents
 - Encourager les jeunes à participer à la vie locale
 - Mieux prendre en compte les temps scolaires et périscolaires
- 2) Pour le développement de l'enfant et du jeune et pour son épanouissement.**
 - Améliorer la prévention santé
 - Améliorer la santé
 - Rompre l'isolement
- 3) Pour une société solidaire et respectueuse.**
 - Sensibiliser à l'environnement et au Développement Durable

Détail des actions prévues pour 2010-2012

Pour l'égalité des chances et la réduction des inégalités économiques, sociales et culturelles				
Objectifs	Actions	Opérateur	Coût	Année
Soutenir les enfants et les adolescents, ainsi que leurs parents	- Assurer une itinérance de l'animateur jeunesse et des rencontres avec les travailleurs sociaux du territoire	UFCV	Auto-fi	2010-2012
	- Organisation de 2 ou 3 café-parents à thème dans l'année.	UFCV – CCBI	Auto-fi	2010-2012
	- Prendre en compte les Quotients Familiaux dans les tarifs des animations ados.	UFCV – CCBI	Auto-fi	2011-2012
	- Maintenir l'activité du Point Information Jeunesse et organiser un Forum Bellilois des Métiers et des Apprentissages	La Brise		2012
Encourager les jeunes à participer à la vie locale	- Création et animation du Comité Intercommunal de Jeunes	CCBI	-	2010-2012
	- Création et animation des locaux de jeunes en partenariat avec des Junior Associations	UFCV / Communes	-	2010-2012
	- Pérenniser le dispositif « Bourse aux projets »	CCBI	1000 €	2011
Mieux prendre en compte les temps scolaires et périscolaires	- Accompagnement éducatif à développer	Collèges	--	2010-2012
	- Permettre l'apprentissage de la natation	CCBI - Amisep		2011-2012
	- Développer les animations « pause méridienne »	UFCV – écoles Asso. parents	-	2010-2012

Pour le développement de l'enfant et du jeune et pour son épanouissement				
Objectifs	Actions	Opérateur	Coût	Année
Améliorer la prévention santé	- Généraliser la formation 1 ^{er} secours à tous les élèves de 3 ^{ème}	AIPS – Collèges	1000 €	2011
	- Continuer les actions de prévention routière avec l'antenne locale Sécurité Routière et la gendarmerie	Prév. routière – gendarmerie	2000€	2012
	- Maintenir les postes de santé scolaire	Et. Scol. - CCBI	-	2010-2012
			-	2011-2012
Améliorer la santé	- <u>Créer un groupe technique « surpoids à l'école »</u>			
	- Exposition sur l'alimentation dans chaque commune + café-parent	CCBI-Ufcv- Hôpital- Communes	Convention CCBI - Hôpital	2011
	- Formation du personnel accompagnant les enfants pour le repas			
	- <u>Créer un groupe technique « alcoolisation précoce des jeunes »</u>			
	- Théâtre forum	CCBI-AIPS- Croix Bleue,	3500 €	2012
	- Action de formation / sensibilisation auprès d'organisateur de soirées	Collège M. Lotte, UFCV, ANPAA, CG, Fonds européens	850 €	2011
- Café-parents sur le thème de l'alcoolisation (précoce) des jeunes		450 €	2011	
- Intervention du PIJ au collège et à l'Espace jeunesse (Potes et Despotes)		Auto-fi	2011	
Rompre l'isolement	- Soutenir les jumelages communaux	Comité jumelage	-	2011-2012
	- Organiser des olympiades inter-îles	CCBI - AIP		2012
	- Apporter une aide logistique aux manifestations locales et originales.	CCBI - Communes		2011-2012
	- Editer un répertoire social à destination des professionnels et associations	CCBI – CG – Ufcv - AIPS	500€	2011

Pour une société solidaire et respectueuse				
Objectif	Actions	Opérateur	Coût	Année
Sensibiliser à l'environnement et au Développement Durable	- Soutenir les démarches éco citoyennes	CCBI - CPIE Communes		2010-2012
	- Veiller à l'équilibre des menus des cantines scolaires et encourager l'intégration de produits locaux et bio dans les menus.	CCBI – Communes		2010-2012
	- Développer les projets intergénérationnels.	Maison de retraite et associations		2010-2012

Budget

Chaque année, le budget réalisé et prévisionnel relatif au Projet Educatif Local est transmis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui attribue à la Communauté de Communes une subvention annuelle globale.

La CAF, quant à elle, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, s'intéresse uniquement au budget réalisé et reverse à la Communauté de Communes une Prestation de Service couvrant 55% minimum des dépenses éligibles engagées au cours l'année N-1.

Le Projet Educatif Local, même s'il en a l'ambition, ne couvre pas la totalité des actions réalisées sur l'île qui concourent aux mêmes objectifs. Elles sont, et nous pouvons en être fiers, trop nombreuses pour toutes y figurer. Le PEL met surtout en lumière les actions soutenues plus ou moins directement par la Communauté de Communes qui est signataire du Contrat Educatif Local. Ainsi, l'Ufcv, à qui est déléguée l'animation enfance jeunesse et vie associative, prend une large place dans le coût global du Projet Educatif Local. La convention entre l'Ufcv et la CCBI est étudiée chaque année et dont voici le montant prévisionnel pour 2011.

L'évocation des actions nouvelles prévues pour 2011 et/ou 2012 nous a permis d'en anticiper les coûts. Pour certaines actions, de prévention notamment, une aide financière de la CCBI sera sollicitée.

BUDGET GLOBAL 2010			
CHARGES		PRODUITS	
A		B	
Rémunération du personnel dans le cadre du CEL		1 – Participation de la Communauté de Communes	
➤ Coordonnateur	17 862 €	➤ Subventions aux associations	17 257 €
➤ Animatrice Point Info Jeunes	374 €	➤ Mise à disposition du coordonnateur	17 862 €
		➤ DSP / UFCV	86 517 €
		➤ Frais de publicité, d'information	180 €
		➤ Location véhicule (mini-bus)	0 €
		➤ Location équipement communal	3 200 €
Frais de transport		2 – Subvention totale sollicitée auprès de la DDCS – Contrat Educatif Local	10 500 €
➤ Intervenants PIJ	6 €		
➤ Location véhicule (mini-bus)	0 €		
3 – Hébergement des animateurs	0 €	3 – Autres participations	
		➤ CAF – Contrat Enfance Jeunesse (2009)	49 691 €
		➤ Association La Brise	380 €
Frais de publicité, d'information	180 €	Participation des familles	-
Subventions aux associations au titre du CEL		Mise à disposition d'équipement ou de matériel communal et/ou intercommunal	2 500 €
UFCV			
Accueil de Loisirs 3-12 ans	57 900 €		
Accueil de Loisirs 13-17 ans	85 708 €		
Animation territoriale	8 800 €		
CPIE / Maison de la nature (Club nature)	4 300 €		
Association La Brise (Point Information Jeunesse)	11 957 €		
Bourse aux projets (de jeunes)	1 000 €		
Location d'équipement ou de matériel communal /intercommunal	5 700 €		
TOTAL	188 087 €	TOTAL	188 087 €

Enfin, pour affiner le diagnostic du Projet Educatif Local 2010-2012 et pour confirmer ou amender ces propositions d'actions, il pourrait être intéressant de réaliser une véritable enquête sociologique au niveau de l'île.

Pour cela, l'UFCV a déjà travaillé de nombreuses fois avec le sociologue Jean-Marc VANHOUTTE et à notre demande, il pourrait réaliser une analyse complète et précise de la dynamique belliloise, en lien avec ses particularités, son tissu associatif dense, sa population, etc., à partir d'enquêtes, de rencontres et d'observations.

Ce travail et le résultat qui peut en découler nous permettrait de mieux cibler nos actions prochaines, d'affiner si besoin notre Projet Educatif Local pour le rendre plus cohérent et adapté à notre contexte et nos besoins.

L'UFCV est partante pour prendre en charge une partie des coûts inhérents à ce projet. L'équipe du Service Jeunesse serait aussi mise à contribution pour participer au travail de collecte des données (enquêtes notamment). Le coût restant à la charge de la Communauté de Communes serait de 3 à 4000€. Cette proposition n'ayant été discutée qu'au sein du Comité de Pilotage Enfance Jeunesse, aucune somme correspondant à ce projet ne figure dans le budget prévisionnel suivant.

BUDGET GLOBAL PREVISIONNEL 2011			
CHARGES		PRODUITS	
A		B	
Rémunération du personnel dans le cadre du Contrat Educatif Local		Participation de la Communauté de Communes	
donnateur	19 831 €	➤ Subventions aux associations	18 457 €
➤ Animatrice Point Info Jeunes	374 €	➤ Mise à disposition du coordonnateur	19 831 €
		➤ DSP / UFCV	73 379 €
		➤ Frais de publicité, d'information	180 €
		➤ Location véhicule (mini-bus)	0 €
Frais de transport		2 – Subvention totale sollicitée auprès de la DDJS – Contrat Educatif Local	11 000 €
➤ Intervenants PIJ	6 €		
➤ Location véhicule (mini-bus)	0 €		
3– Hébergement des animateurs	0 €	3 – Autres participations	
		➤ CAF – Contrat Enfance Jeunesse (2010)	69 932 €
		➤ Association La Brise	380 €
Frais de publicité, d'information	180 €	Participation des familles	-
Subventions aux associations au titre du Contrat Educatif Local (CEL)			
UFCV			
Accueil de Loisirs 3-12 ans	59 637 €		
Accueil de Loisirs 13-17 ans	86 846 €		
Animation territoriale	7 828 €		
CPIE / Maison de la nature (Club nature)	4300 €		
Association La Brise (Point Information Jeunesse)	11 957 €		
Bourse aux projets (de jeunes)	1000 €		
AIPS (Information Prévention Santé)	1000 €		
Ludothèque « Jeu, tu, île »	200 €		
TOTAL	193 159 €	TOTAL	193 159 €

Conclusion

Aujourd'hui, en France, la société doit être à même d'offrir aux enfants et aux jeunes les conditions qui leur permettent de développer leur personnalité en vue d'une insertion réussie à leur âge et dans leur avenir d'adulte.

La mise en place de ces conditions relève conjointement des familles, des institutions et collectivités, et des associations.

Elles doivent prendre en compte à la fois l'épanouissement et l'éducation des enfants et des jeunes, qui sont deux finalités indissociables, de la même façon que doivent l'être l'exercice conjoint de leurs droits et de leurs devoirs.

Les maires de Belle-Ile en Mer adhèrent à ces finalités et conviennent de soutenir ensemble la pérennisation et le développement d'une politique locale enfance jeunesse.

Cette politique locale porte à la fois sur le développement personnel de l'enfant et du jeune et sur une organisation sociale qui leurs soit favorable.

En termes de développement personnel, il s'agit :

- de reconnaître aux jeunes, dès l'enfance, une place pour l'expression sur les lieux de vie,
- de promouvoir une éducation des enfants et des jeunes à la culture, au sport, à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté,
- d'équilibrer et enrichir leurs temps de loisirs,
- de développer la sensibilité, la curiosité et la créativité,
- de porter une attention particulière aux actions qui favorisent la réussite scolaire.

En termes d'organisation sociale, il s'agit :

- de renforcer l'intégration sociale des enfants et des jeunes en luttant contre les inégalités et l'exclusion,
- de mettre en place un accueil et un cadre d'activité sécurisant pour l'enfant et le jeune, qui garantissent pour les parents la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle,
- de soutenir l'exercice de la responsabilité parentale,
- de favoriser le développement des liens intergénérationnels,
- de lutter contre toutes les conduites à risques.

Frédéric LE GARS,
Président de la Communauté
de Communes de Belle-Ile en Mer



Norbert NAUDIN,
Maire de Sauzon

Jean-Yves BANNET,
Maire de Locmaria

Frédéric LE GARS,
Maire de Le Palais

Pierre-Yves DESARD,
Maire de Bangor

Annexe : Liste des participants au Comité de Pilotage Enfance Jeunesse

NOM	PRENOM	QUALITE
LE GARS	Frédéric	Président de la Communauté de Communes
BERTHO	Véronique	Conseillère municipale – Mairie de Locmaria
GUILLOTTE	Cécile	Conseiller communautaire – Mairie de Locmaria
MATELOT	Marie-Laure	Conseillère communautaire – Mairie de Bangor
ALLAIN	Claude	Adjoint aux affaires scolaires – Mairie de Le Palais
CASTERS	Auriane	CCBI – Vice-Présidente chargée de la petite enfance
NAUDIN	Norbert	CCBI - Vice-Président Culture, de la jeunesse, de la vie associative et du tourisme
LE GUILLOU	Quentin	Coordinateur – animateur jeunesse - CCBI/UFCV
AUDRAIN	Katell	Animatrice Point Information Jeunesse – La Brise
PENNEC	Laëtitia	Animatrice Enfance – CCBI/UFCV
SERGENT	Carine	Animatrice Jeunesse – CCBI/UFCV
VILLATTE	Isabelle	Présidente – Nager à Belle-Ile / APEL. Ste Marie – Sauzon
LE ROUX	Jocelyne	Présidente – F.C.P.E.
PORTUGAL	Yolande	Présidente – F.C.P.E.
GARANS	Caroline	Intervenante accompagnement éducatif
GAILLARD	Maggy	Animatrice du Relais des Assistantes Maternelles
BEILLEVERT	Violaine	Directrice du Multi-accueil « Gribouille »
HAYS	Elyse	Présidente – A.P.E.L. Ecole Ste Anne – Le Palais
QUERRE	Mickaël	Educateur à l'Environnement - CPIE
MARIE	Céline	Educatrice à l'Environnement - CPIE
TESCHNER	Laurence	Principale – Collège Miche Lotte – Le Palais
URBAIN	Clémence	Assistante d'Education – Collège M. Lotte – Le Palais
DENOUAL	François	Directeur adjoint – Collège Sainte Croix – Le Palais
GRANGER	Marie-Claire	Directrice – Ecole Sainte Anne – Le Palais
GEFFRAY	Nolwenn	Directrice – Ecole Publique Primaire– Le Palais
THOMAS	Marie-Aude	Directrice – Ecole publique maternelle – Le Palais
MONNIER	Emmanuelle	Directrice Ecole de Bangor
NUNNEY	Laurence	Directrice – Ecole de Locmaria
THEAUD	Fabienne	Directrice – Ecole Ste Marie – Sauzon
MAHEO	Stéphanie	Présidente – Amicale laïque de Locmaria
MAUGER	Nathalie	Amicale laïque de Bangor
FECHANT	Tatiana	Amicale laïque de Palais
LUCAS	Anne-Marie	Présidente – Association Info Prévention Santé
TONNEL	Céline	Animatrice Maison de retraite
NOUY	Stéphanie	Médiathèque – Le Palais
BLANCHARD	Aude	Présidente de la Ludothèque / Psychomotricienne
OLIVIER	Gaëlle	Educatrice du SESSAD – Belle-Île en Mer
PLUNIAN	Nadia	Présidente de l'Île verte (LAEP)
LE GAL	Michel	Responsable Prévention Routière – Antenne Belle-Ile
CORBEL	Daniel	Responsable La Croix Bleue – Antenne Belle-Ile
BREGENT	Pascale	Conseillère pédagogique de l'Education Nationale
FORLIVESI	Véronique	Inspectrice – D.D.J.S. – Vannes
PORTES	Annick	Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports
GUILLERY	Michel	Inspecteur de l'Education Nationale
PANSART	Sandrine	Action sociale – CAF du Morbihan
LE FLOCH	Frédérique	Assistante sociale de circonscription
GUILLAS	Docteur	Médecin de PMI - DGISS
PREVOST	Danièle	Puéricultrice - DGISS
DARDILLAT	Sylviane	Infirmière scolaire de secteur
LAMBERT	Pascal	Gendarmerie Nationale – Correspondant scolaire
JUYON	Nathalie	Animatrice Territoriale Santé Syndicat Mixte Pays Auray